

M. Mackenzie: Au sujet des travaux approuvés, il est évident que les résultats sont communiqués au Conseil national de recherches.

Le sénateur O'Leary (Carleton): Mais les sociétés sont-elles obligées de communiquer les résultats, ou doivent-elles les garder pour elles-mêmes?

M. Mackenzie: Je ne le pense pas. Je vous dirai franchement que je ne peux pas vous donner de réponse détaillée. Je crois que les résultats des travaux de recherche appartiennent à la compagnie, mais je pense que le Conseil national de recherches en reçoit communication.

Le sénateur Bourget: Ces connaissances peuvent-elles ensuite être rendues publiques, ou seulement communiquées à la compagnie?

M. Mackenzie: Vous devriez demander à un représentant du Conseil national de recherches de vous expliquer comment fonctionne ce système. Je ne sais plus maintenant et je ne pourrais vous répondre. J'avais compris que si les recherches entreprises débouchaient sur un produit brevetable, la Chemcell de fait aurait détenu le brevet. Lorsque vous détenez un brevet, l'objet du brevet demeure toujours à la disposition des autres fabricants, mais moyennant redevances. Je vous proposerais de demander les explications à ce sujet au Conseil national de recherches, moi je ne m'y connais pas suffisamment.

Le sénateur Yuzyk: Est-ce que certains aspects de la recherche industrielle relèvent des règlements sur la sécurité? Vous êtes président de la Commission royale sur la sécurité et je veux profiter de l'occasion. Je crois que le rapport de la Commission sera bientôt déposé en Chambre. Y a-t-il quelque chose dans le rapport au sujet des politiques scientifiques et la sécurité?

M. Mackenzie: Je ne crois pas pouvoir parler ici de ce que peut comporter le rapport. Il n'a pas encore été déposé.

Le sénateur Yuzyk: Ma question est d'ordre général. Est-il question de politiques scientifiques? Nous aurons le rapport lorsqu'il aura été déposé.

Le président: Nous ne l'avons pas encore.

M. Mackenzie: Nous ne l'avons pas en ce moment.

Le sénateur Robichaud: A un endroit, dans votre exposé, vous affirmez qu'il ne faut pas craindre les implications internationales de la recherche, mais plutôt les accepter. Je suis entièrement d'accord avec vous. Seriez-vous favorable aussi à l'échange de données scientifiques avec des pays étrangers et même, dans certains domaines, jusqu'à l'échange

d'hommes de science? Ainsi, des savants étrangers viendraient au Canada pour un certain temps, tandis que nos savants iraient à l'étranger perfectionner leur connaissance des aspects internationaux.

M. Mackenzie: C'est un des avantages à retirer des associations internationales. Si je cite ma propre expérience à la Chemcell, je me souviens que le personnel comptait un homme très compétent qui, incidemment, avait déjà fait de la recherche à Ottawa pendant un certain temps. Il est allé aux États-Unis où il a travaillé trois ans à temps plein dans les services de recherche de la compagnie, et il s'y est distingué. En revenant, il a pris la direction de tous nos travaux de recherche. Ses trois années d'expérience dans les laboratoires américains en ont fait un bien meilleur homme. Ces échanges sont possibles et c'est là un des grands avantages que procurent ces relations étroites. Je ne dis pas que c'est là la seule possibilité qui nous soit ouverte, mais je dis que lorsque la chance nous est donnée nous commençons une erreur si nous ne la saisissons pas.

Le sénateur Robichaud: Ces échanges ne seraient-ils pas également avantageux du point de vue financier, par exemple dans le domaine des pêcheries, mettons dans le cas des recherches sur une espèce de poissons comme le hareng? Je sais que, dans ce domaine, certains pays nous ont devancé de beaucoup. Dans le domaine de la recherche sur le hareng, l'URSS est très avancée et si nous pouvions connaître les résultats de ces recherches, notre industrie en tirerait certainement des avantages.

M. Mackenzie: Cela ne fait aucun doute.

Le sénateur Robichaud: Je ne crois pas que la situation financière de notre gouvernement lui permette de rattrapper l'URSS en ce domaine. Cela exigerait des années de recherche.

M. Mackenzie: Je soutiens surtout que, si nous pouvons créer au Canada un climat susceptible de stimuler la recherche dans les différents domaines ou aux différentes étapes, des chercheurs se présenteront alors pleins d'idées, ils se renseigneront aux sources internationales et nous aurons une activité industrielle plus intense.

Le président: Est-ce qu'aux États-Unis l'on encourage la recherche industrielle par quelque chose du genre des dégrèvements d'impôt?

M. Mackenzie: Je ne le pense pas, mais nous l'avons eu longtemps dans la Loi de l'impôt sur le revenu et il me semble que c'était une meilleure solution que celle que nous avons aujourd'hui et qui consiste en subventions.